

## MARAIS DE DAMPHREUX

## Suivi botanique et visites touristiques

► Jurassica et la Fondation des marais de Damphreux s'associent pour un suivi botanique du site et l'organisation de visites guidées.  
► Deux rendez-vous à vocation botanique et ornithologique sont déjà fixés.  
► Face au changement climatique et puisque les naturalistes ne sont pas éternels, il faut collecter des données aujourd'hui pour pouvoir les analyser demain.

Les milieux naturels évoluent, et ceux qui les observent prennent de l'âge, seront remplacés un jour. C'est une des raisons pour lesquelles La Fondation des marais de Damphreux et la Fondation Jules Thurmann (qui pilote Jurassica) ont signé l'an dernier un partenariat visant à suivre et à mettre en valeur les différents sites naturels humides de Damphreux.

## Pas de linaigrette à feuilles étroites en 2018

Pratiquement, l'équipe du Jardin botanique de Porrentruy assurera un suivi annuel des espèces végétales du bas-marais de Pratchie, cette zone humide d'importance nationale où s'arrêtent nombre de migrateurs et où l'on trouve quelques raretés végétales.

Le changement climatique et la globalisation ont aussi



des incidences sur ce biotope. On voit y arriver des plantes invasives, que l'on s'efforce d'arracher, pendant que d'autres espèces emblématiques sont menacées. Philippe Bassin, qui préside la Fondation des marais, n'a ainsi pas vu l'an dernier de linaigrettes à feuilles étroites, cette plante à houppe blanche typique des lieux humides. Un effet passager de la canicule ou une modification du milieu? Grâce à l'apport des professionnels du jardin botanique, on enregistrera le rythme de l'évolution des espèces végétales du marais de manière à ce que les générations futures puissent mesurer les changements.

## Quand la marme sèche

Si les conditions de l'été 2018 ne se présentent pas trop souvent, le milieu va se maintenir. Sans cela, il y aura évolution. Parce qu'en s'asséchant comme l'été passé, la marme perd son pouvoir de rétention de l'eau nécessaire à la vie typique de ces marais.

On constate aussi une arrivée de libellules méridionales, des espèces qui remontent jusqu'à Damphreux. Les bécassines, qui nichaient à l'époque en Ajoie, n'y font plus que de l'hivernage, préférant remonter plus au nord. Cette espèce menacée se réfugie dans des milieux qui lui sont davantage favorables.

## Les guides des marais

L'accord signé présente d'autres volets, touristiques notamment. C'est Jurassica, dirigé par Damien Becker, qui organisera des visites touristiques pour les intéressés, au même titre qu'elle le fait pour ses satellites. Des guides seront formés, qui conduiront groupes ou classes le long des marais. Après avoir couvert ses frais, Jurassica versera le surplus à la Fondation, pour l'entretien du site.

Avec ses deux cabanons d'observation et des chemins balisés pour y parvenir, la Fondation a réussi à canaliser l'essentiel des mouvements des visiteurs. Cela permet d'observer

quantité de plantes et d'oiseaux. Ce site d'escalade est très attractif pour les migrateurs, notamment les échassiers et les limicoles, mais aussi pour les naturalistes et les promeneurs.

## Beaucoup ont compris

Bien sûr, reconnaît Philippe Bassin, il y a toujours quelques propriétaires de chiens qui lâchent leur animal dans cette zone protégée, quelques récalcitrants qui se moquent bien d'effrayer les espèces vivantes présentes dans les marais. Mais «la plupart des gens comprennent la valeur de cette zone naturelle et l'importance de la respecter et de la

«La plupart des gens comprennent la valeur des étangs de Damphreux et l'importance de les respecter et de les protéger», explique Philippe Bassin, président de la Fondation des marais de Damphreux, qui vient de signer un partenariat avec Jurassica.

protéger», explique Philippe Bassin.

## Deux visites en été

Pour inaugurer ce partenariat entre Jurassica et la Fondation des marais, deux visites seront organisées en matinées. La première, axée sur la botanique, aura lieu le samedi 29 juin dans le cadre du programme de Botanica. La seconde, ciblée sur l'observation des oiseaux, se déroulera le samedi 21 septembre. Inscription obligatoire à l'adresse [info@jurassica.ch](mailto:info@jurassica.ch). Toutes les archives de la Fondation des marais seront déposées dans les locaux de Jurassica.

DANIEL FLEURY

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE PORRENTUAY

## «Nous sommes victimes de notre succès, nous avons trop d'argent pour notre photovoltaïque»

C'en est presque gênant: le Syndicat intercommunal du district de Porrentruy (SIDP) a réuni trop d'argent pour son projet de création d'une centrale photovoltaïque sur le toit de la nouvelle patinoire de Porrentruy. Une décision de principe pour créer cette centrale avait déjà été prise par les maires en 2016, avant même le vote sur la patinoire.

## Projet plus grand et moins cher

Mais ce projet de centrale a évolué favorablement depuis. Les coûts ont baissé, on pourra poser 10% de panneaux supplémentaires, soit 4200 m<sup>2</sup>, pendant que l'investissement total est revu à la baisse. La centrale devrait donc coûter entre 1,7 et 1,8 million de fr. net. En produisant 700 000 kWh par an, on fournira autant d'énergie qu'en nécessiteront la patinoire, la piscine et les stations de recharge

pour voitures et vélos électriques qu'on installera dans cette zone de loisirs.

Le SIDP était réuni hier soir à Bure, notamment pour accepter la réalisation de cette centrale photovoltaïque avec un investissement maximal de 2 millions de fr. Le projet a été accepté plus facilement qu'une lettre passe désormais à la poste.

## Deux fois l'argent nécessaire

Neuf communes du district étaient intéressées à prêter de l'argent au SIDP pour réaliser cette centrale. Rémunéré à 2,25% par an durant 25 ans, il faut dire que c'est un excellent placement. Le problème est que le SIDP a ainsi levé presque deux fois les fonds nécessaires, et qu'il faut expliquer aux partenaires publics et aux communes qui se sont annoncés qu'on doit limiter le montant de leur investissement. On a proposé à Basse-Allai-

ne de ramener à 25 000 fr. sa participation, contre 40 000 fr. annoncés. Elle a voté 100 000 fr. à prêter, mais on lui demande de se limiter à 20 000 fr. Le Conseil de ville de Porrentruy a voté presque un million de fr., mais ne devrait pouvoir en placer que 400 000. Et encore: la capitale ajolote a décidé d'ouvrir son investissement aux Bruntrutains. Chacun d'eux pourra souscrire une participation allant de 500 fr. à 5000 fr. Ces investissements directs de citoyens seront déduits du montant prêté par la ville. Le comité du SIDP propose aux autres communes prêteuses d'avoir une ouverture similaire avec leurs propres citoyens.

«Construisons un 3<sup>e</sup> champ!»

Le maire de Boncourt Lionel Maître, qui a plus de deux millions de fr. qui crouissent sur des carnets bancaires, aimerait bien prêter lui aussi. «C'est trop tard, le train est déjà parti», lui répond le président Stéphane Babey. L'ancien exécutif de Boncourt aurait dû décider d'investir quand il en était temps, comme l'ont fait encore Bonfol, Coeuve, Comol, Bure, Courgenay et Courtedoux. On ne prendra qu'un quart du million que voulaient prêter les Services industriels de Delémont, la moitié des 500 000 fr. d'EDJ. BCJ et l'ECA-Jura prêteront eux aussi.

«Construisons un troisième champ de glace», plaisante Lionel Maître. Il s'enrênerait décidément faire un bon placement. Le nouveau responsable technique du SIDP Grégory Pressacco suggère qu'on étende cette installation photovoltaïque aux bâtiments de la piscine. DF

## MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU

## Des reliques oubliées au centre d'une conférence organisée à Porrentruy

Le Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy accueillera mercredi prochain 20 mars à 20 h la photographe Carole Alkabas pour une conférence, dans le cadre de l'exposition *Les Ursulines à Porrentruy, Formation et dévotion dès 1619*. La conférence portera sur son ouvrage, *Martyrs, les reliques oubliées*, pour lequel elle a sillonné la Suisse, le Jura et Porrentruy notamment, pour photographier les dépouilles des catacombes romaines. D'anciens squelettes ont été retrouvés et décorés, ornés de bagues et de bijoux. Les squelettes datent du II<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle et ont été décorés entre les XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. MN

En bref

## BUIX

## La Fanfare Union en concert



La fanfare Union de Buix propose son concert annuel ce samedi soir.

La Fanfare Union de Buix donnera son concert annuel ce samedi 16 mars, à 20 h 15 au bâtiment polyvalent de Buix.

Sous la direction de Loïc Citherlet, la fanfare jouera un programme riche et varié. Elle accueillera sur scène l'Ensemble vocal Caract'Air, qui chantera seul et avec la fanfare.

La présentation du concert sera effectuée par Léo Monnin, jeune acteur comique. L'ensemble des jeunes de Buix se produira également, sous la direction de Sarah André. L'entrée à la soirée est gratuite. Après le concert, il sera possible de se restaurer et une animation musicale agrémente la fin de soirée. LQJ/AD



La future centrale photovoltaïque de la patinoire de Porrentruy voit les investisseurs se bousculer.